



Antenne communale de Saly

Poste de santé Saly Tapé

Monsieur Ousmane FALL

77 631 53 12 - 76 537 09 75

ofall07@gmail.com

La Caisse de Sécurité Sociale ne couvre pas vos salariés pour la maladie

Recommandé

Pour vos salariés et leur famille

Par

Couverture maladie



*Tous postes de santé département de Mbour

Prise en charge soins et médicaments : 80%

*Hopitaux Mbour, Thiès

Prise en charge hospitalisation 1ère semaine 100%, au-delà 80%

*Pharmacie Place du Carroussel - SALY PORTUDAL

Médicaments non disponibles en poste de santé, prise en charge : 50%

Conditions d'adhésion

3 500 Fcfa par adhérent et par année civile - 01/01-31/12 - 1 mois de carence

Minimum trois personnes par adhérent, soit 11 500 Fcfa annuel

Adhésion nouvelle rattachée à l'adhérent principal : 3 500 FCFA

Inscription sur rendez-vous - Présentation CNI et deux photos d'identité par adhérent

Nous suggérons la prise en charge par l'employeur de l'adhésion annuelle requise.

* Nouveau : Saly Tapé

Ouverture Centre de soins dentaires - Laboratoire analyses médicales